

Les évaluations diagnostiques

Des outils pour les enseignants,
au service des apprentissages des élèves

Il est aujourd'hui communément admis qu'au sein de notre système éducatif, la vocation de l'école et celle du collège, pour l'essentiel de son cursus, est de former les élèves et non de les sélectionner. Il s'agit bien de leur permettre de se construire une solide formation de base, préalable indispensable à la réalisation réussie de parcours ultérieurs plus diversifiés et adaptés à leurs goûts, à leurs aspirations, à leurs capacités.

Des objectifs qualitatifs pour l'école

En accueillant désormais tous les élèves tout au long de la scolarité obligatoire, l'école et le collège ont réalisé les objectifs de massification qui leur avaient été assignés. Il leur faut aujourd'hui relever le défi de la qualité de l'enseignement afin de mieux assurer la réussite de tous dans un contexte d'attente sociale plus exigeante.

Des outils d'évaluation diagnostique

C'est dans le cadre de ces exigences qualitatives qu'ont pris place depuis 1989 les évaluations nationales de début de CE2 et de 6^e auxquelles vient de se rajouter cette année une évaluation de début de 5^e. Ce sont des outils professionnels qui permettent aux enseignants de repérer les acquis et les éventuelles difficultés de chacun de leurs élèves dans les domaines du français et des mathématiques, à des moments sensibles de leur cursus scolaire, à l'entrée dans un nouveau cycle d'enseignement.

Du constat à l'action : lucidité et pragmatisme

Les informations recueillies sur les réussites et les difficultés des élèves doivent permettre d'orienter l'action pédagogique des enseignants pour la prise en charge collective et individuelle des élèves dans un cadre différencié, adapté à la réalité de leur situation et de leurs besoins. Pour y parvenir, une exploitation approfondie des résul-

tats est indispensable. Elle doit prendre la forme d'une analyse fine des réussites et des erreurs conduisant dans un second temps à des choix de traitement concret en termes d'aide à mettre en œuvre au profit des élèves qui présentent une maîtrise insuffisante des compétences concernées. Le degré de difficulté constaté permet de se déterminer quant à la nature précise des actions à entreprendre : simple consolidation dans le cas de compétences acquises mais dont la mobilisation n'est pas systématique sur l'ensemble des situations qui la requièrent ou remédiation quand il s'agit de compétences dont la construction n'a été que partiellement assurée.

Un levier pour faire évoluer les pratiques professionnelles

Par la centration sur les processus d'apprentissage des élèves qu'elles induisent, les évaluations nationales sont de nature à transformer les conceptions et les pratiques du métier d'enseignant. Quelques points essentiels sont prioritairement concernés :

- l'indispensable ajustement des choix et des gestes professionnels à la réalité de l'état des acquis des élèves,
- la nécessaire prise en compte du temps de l'élève : sa progression dans les apprentissages, toujours singulière et ponctuée par ces rendez-vous évaluatifs institutionnels,
- l'utilité du travail d'équipe pour assurer la continuité et la cohérence intra et inter-cycles afin que

les élèves puissent construire des repères stables clairement identifiés.

Démarches et modalités de travail sont ici concernées : ce sont des aspects techniques de la professionnalité enseignante qui sont sollicités. Ils sont garants de la qualité des conditions d'apprentissage offertes aux élèves et, à ce titre, ils ne peuvent, bien évidemment, pas être ignorés. Elles apportent en outre de précieux éléments d'information pour le pilotage de l'action professionnelle à tous les niveaux décisionnels où doit s'exercer une régulation opérante : la classe, le cycle, l'établissement, la circonscription, le département et l'académie.

Un pilotage académique

Depuis trois ans, un groupe académique assure le pilotage des actions d'accompagnement au service de l'exploitation des évaluations nationales. Vous trouverez ci-après un texte de présentation qui porte sur sa composition et ses missions. Il a organisé à Artigues (33), le 30 avril 2002, un colloque sur l'exploitation des évaluations nationales. Les témoignages d'actions conduites sur le terrain dans des écoles et des collèges qui y ont été présentés ont nourri le contenu de ce numéro de *Dialogues*. Que leurs auteurs trouvent ici l'expression de nos sincères remerciements.

Daniel Subervielle
Inspecteur de l'Éducation nationale

L'académie de Bordeaux s'engage

Le groupe de travail académique pour l'analyse et l'exploitation des évaluations des élèves a été créé à la rentrée 1999. Il est composé de personnels d'encadrement (inspecteurs du 1^{er} et du 2nd degré, chefs d'établissement, directrice de CIO), de conseillers pédagogiques du 1^{er} degré, de professeurs et de représentants des services informatiques des inspections académiques.

Des services du rectorat apportent leur contribution aux travaux du groupe qu'ils ont, d'emblée, intégré. Il s'agit de la direction des études et de la prospective (DEP) et de la délégation académique à la formation des personnels (DAFP).

Ses missions : piloter le recensement et la synthèse des résultats académiques des évaluations nationales de CE2 et de 6^e ; opérer des choix de traitement et de mise en forme des données recueillies ; procéder à l'analyse des résultats de l'académie ; produire et communiquer des documents relatifs à ces exploitations dont la vocation est de promouvoir l'utilisation de ces outils pour le pilotage du système à tous ses niveaux décisionnels, mais aussi et surtout, pour la gestion pédagogique des classes ; participer à la conception et à la mise en œuvre d'actions d'animation et de formation pédagogiques dans les domaines de l'exploitation des évaluations et de la continuité des apprentissages des élèves, notamment de l'école au collège.

Pourquoi évaluer les compétences des élèves ?

La vocation de l'École est de conduire chaque élève qui lui est confié le plus loin possible dans sa formation. Dans cet objectif, repérer les acquis et les lacunes de chacun, s'appuyer sur les premiers pour combler les secondes pour aller plus avant est l'un des fondements de toute pédagogie.

Les évaluations nationales ne sont pas une estimation de « niveau », mais une mesure de la réalité des compétences acquises à un moment donné, la rentrée. Il est donc impératif qu'elle soient exploitées pour apprécier l'évolution des compétences dans les parcours d'apprentissages proposés. En outre, elles constituent des espaces de comparaison diagnostique normalisée qui permettent aux enseignants de repérer leurs élèves dans des espaces plus larges : classe, établissement, zone géographique...

Lorsqu'on les interroge sur la manière dont ils utilisent les résultats des évaluations de rentrée, les professeurs de 6^e évoquent plusieurs difficultés. La première d'entre elles concerne la quantité des informations recueillies : comment, demandent-ils, traiter cette masse de résultats ? Dans quel ordre et jusqu'où peut-on aller ? Ces questions renvoient, fondamentalement, à la place de l'évaluation dans les pratiques pédagogiques.

Acquérir une véritable « culture de l'évaluation » n'est sans doute pas chose facile lorsqu'il faut aller plus loin que les seules tendances statistiques, repérer les erreurs, leur fréquence, leur nature et tenter d'en déterminer les origines possibles. C'est à ce prix que peuvent être améliorées les stratégies d'apprentissage des élèves et leur réussite dans leur parcours scolaire vers l'insertion.

De Casimir à J'ADE

Pour les évaluations nationales de septembre 2003, écoles et collèges auront à leur disposition un nouvel outil baptisé J'ADE (« J'aide au développement des évaluations »).

Doté d'une interface plus conviviale que celle de Casimir, ce nouveau logiciel permet la création de groupes de besoin. Il offre surtout des possibilités de traitement et d'édition de résultats à différents niveaux : Information des familles – Profil pédagogique de l'établissement – Enseignement / Projet pédagogique – Relation collège-école. J'ADE a été conçu pour faciliter l'exploitation pédagogique des évaluations nationales.

<http://www.education.gouv.fr/botexte/b020409/MENK0201038N.htm>

De l'évaluation à l'analyse



Depuis septembre 1999, le rectorat de Bordeaux collecte l'ensemble des résultats aux évaluations nationales CE2 - 6^e dans le but de mieux connaître les principales caractéristiques scolaires de l'académie et la diversité des populations qui la composent. Il s'agit aussi de fournir aux établissements des données globales qui leur permettent de se situer et d'apprécier leurs marges de progrès.

La synthèse des résultats de l'académie, comparés à ceux de l'échantillon national, fait l'objet d'une publication annuelle, *Stat-info*, diffusée auprès

des responsables académiques et des établissements scolaires.

Points forts et points faibles de l'académie sont désormais mieux connus et certaines populations, les élèves de ZEP* et REP** notamment, ont fait l'objet d'une analyse spécifique. Mais le plus important à travers cette étude annuelle est de contribuer à l'exploitation pédagogique des résultats en fournissant aux équipes enseignantes des données de référence pour l'élaboration du projet d'école ou d'établissement, des repères pour la concertation pédagogique au sein des cycles d'apprentissage, des outils pour l'organisation de l'aide aux élèves en difficulté. C'est pourquoi des documents à caractère plus pédagogique ou méthodologique viennent compléter l'approche essentiellement quantitative de *Stat-info*.

(1) « Les élèves en début de 6^e, évaluations de septembre 2001 dans les établissements publics de l'académie de Bordeaux », *Stat-info*, rectorat de Bordeaux, janvier 2002.

(2) « Les réponses des élèves de 6^e à l'évaluation de septembre 2001 », Note d'information n° 01-59, ministère de l'Éducation nationale, décembre 2001. <http://www.education.gouv.fr/dpd/ni.htm>

* Zones d'éducation prioritaires : l'académie de Bordeaux en compte 22.

** Réseaux d'éducation prioritaires : l'académie de Bordeaux en compte 17.



Les sites Internet de la direction de la programmation et du développement (DPD)

<http://www.education.gouv.fr/dpd/>

Ce site offre un accès direct au catalogue des différentes publications de la DPD, notamment les « Notes d'information »

<http://msg.education.gouv.fr/Evace26/debut.htm>

Ce site présente les résultats des échantillons nationaux de CE2, de 6^e et de 5^e à l'évaluation de septembre 2001 en français et en mathématiques

<http://www.education.gouv.fr/banqoutils/>

Nom d'utilisateur : outils

Mot de passe : DPD

Ce site permet l'accès à la banque d'outils d'aide à l'évaluation (possibilité de recherche multicritères) ainsi qu'aux documents d'accompagnement

Évaluations nationales : des enseignantes témoignent

À Bordeaux, Martine Grat-Guiraute, directrice de l'école Franc-Sanson, et Françoise Luc, professeur à l'école voisine Nuyens, ont mis sur pied depuis plusieurs années un groupe d'échanges sur les évaluations avec des enseignants des collèges Jacques-Ellul et Leonard-Lenoir. Elles évoquent les progrès réalisés et les difficultés rencontrées.

« Après plus d'une dizaine d'années de pratique, nous sommes conscientes de l'apport très positif des évaluations nationales. Ce dispositif nous permet de repérer le plus finement possible les difficultés des enfants sur les compétences de base. Elles nous font gagner du temps, dans la mesure où elles portent sur des élèves que nous ne connaissons pas encore à la rentrée. Effectuées en début de CE2, elles nous fournissent une photographie performante et ciblée des élèves. Seul regret : nous faisons remonter des chiffres, mais il est impossible de les accompagner de commentaires.

Nous recevons les livrets peu après la rentrée scolaire. Généralement, nous préférons étaler les tests sur une ou deux semaines, pour ne pas "saturer" les enfants. Dans l'ensemble, ceux-ci sont plutôt ravis de ces exercices, qu'ils abordent sérieusement mais sans inquiétude. Nous leur expliquons le plus clairement possible le but de ce travail.

Nous comparons les résultats obtenus par nos élèves aux moyennes de la ZEP *, à celles du département et aux moyennes nationales. Bien que nos résultats soient légèrement supérieurs à ces moyennes, nous n'en tirons jamais de réelle satisfaction car ils font toujours apparaître des élèves en grande difficulté. Et c'est précisément là que nous

devons porter le plus gros effort de remédiation. Les évaluations nous éclairent également sur des exercices mal compris par l'ensemble d'une classe : nous pouvons alors adapter notre enseignement au plus près.

Élargir la culture de l'évaluation

Depuis la rentrée 97-98, nous avons constitué un groupe de réflexion et d'échanges avec plusieurs enseignants de collèges. À raison d'une réunion par mois depuis cinq ans, nous avons pu ainsi construire un outil d'évaluation encore plus complet et parvenir à des échanges très riches. Nous avons notamment réalisé que nous n'avions pas le même vocabulaire, les mêmes définitions des "compétences de base" : il a fallu les redéfinir ensemble.

Ces échanges nous sont véritablement profitables. Malheureusement, trop peu d'enseignants s'y investissent et les échanges interdisciplinaires paraissent encore trop limités dans les collèges. Or, dans l'intérêt des enfants, c'est toute l'équipe pédagogique qui doit rechercher des pistes de progrès, et pas uniquement les professeurs de mathématiques et de français. C'est pourquoi nous pensons qu'à l'avenir, les évaluations de 5^e seront extrêmement utiles. Elles élargiront cette culture

de l'évaluation et de l'échange dans les collèges et aideront les enseignants à mieux appréhender leur rôle... et à mieux aider leurs élèves à progresser. »

* Zone d'éducation prioritaire.

L'aide au travail personnalisé

Deux heures d'aide aux élèves de 6^e ont été prévues dans leur travail personnel hebdomadaire à la rentrée 2002 (BO du 19 décembre 2001).

Ces heures d'aide au travail personnalisé (ATP) pourraient être celles dans lesquelles maîtres d'écoles et professeurs de 6^e se rencontrent pour développer des compétences à créer. Principales conditions : l'école primaire et le collège doivent être géographiquement assez proches et les heures d'ATP placées en fin d'après-midi. Ce nouveau dispositif a pour but de favoriser la construction d'un échange structuré, régulier et fécond entre les membres du cycle 3 et les professeurs de 6^e.

Favoriser la réussite au collège

Lors du séminaire académique sur les évaluations qui s'est tenu à Artigues-près-Bordeaux le 30 avril dernier, l'équipe de l'école d'application Bara à Agen a présenté son projet : aider les élèves à acquérir les compétences de base pour permettre une meilleure réussite au collège. À partir de l'analyse des évaluations nationales (CE2 et 6^e) qui déterminent compétences de base et compétences approfondies, l'équipe pédagogique s'est posée la question suivante : peut-on anticiper sur les réussites ?

Quelques propositions

- Le travail en équipe est incontournable pour la mutualisation des réflexions et le partage du travail. Mais dans les écoles rurales l'équipe est souvent fort réduite : il faut donc envisager des regroupements d'écoles. Dans les collèges, si impliquer les professeurs de disciplines différentes dans une même



réflexion reste difficile, les instructions officielles proposent des pistes qui peuvent aider les équipes désireuses de travailler dans ce sens. Il s'agit des classes à projet artistique et culturel, des itinéraires de découverte, des ateliers de lecture ;

- Comment organiser le travail des élèves de 6^e en ateliers, du fait de l'emploi du temps et du nombre

de professeurs pour une même classe ? Il faudrait revoir la durée d'un cours (1 h 30 donne davantage de souplesse pour l'organisation qu'une heure).

- Qui guide les ateliers ? Lors des ateliers de progrès, les élèves qui réussissent le mieux sont en autonomie, parfois avec un aide-éducateur ; les élèves les plus fragiles restent avec le professeur ;

- Il est difficile de faire progresser les élèves en grande difficulté uniquement au sein d'une classe. Il faut les aider à donner du sens à leur pré-

sence à l'école, au collège. C'est l'objectif annoncé du programme personnalisé d'aide et de progrès (PPAP), destiné à matérialiser, pour et avec les élèves, points forts et faiblesses et à préciser les projets d'intervention de l'équipe pédagogique, éventuellement avec des recours externes (circulaire du 18 novembre 1998 - BO n° 44 du 26 novembre 1998).

Textes et documents



Textes de référence

Circulaire n° 2000-202 du 16 novembre 2000 - *Exploitation de l'évaluation nationale en CE2 : mettre en œuvre des réponses pédagogiques adaptées* (BOEN n° 42 du 23 novembre 2000)

Circulaire n° 2001-051 du 21 mars 2001 - *Préparation de la rentrée scolaire 2001 dans le premier degré* (BOEN n° 13 du 29 mars 2001)

Circulaire n° 2001-143 du 18 juillet 2001 - *Évaluations en CE2, en sixième et en seconde, année 2001-2002* (BOEN n° 30 du 26 juillet 2001)

CRDP d'Aquitaine
Tél. : 05 56 01 56 70
<http://crdp.ac-bordeaux.fr>

L'évaluation, dispositif national

Livre

Perrot, Francette - *Évaluation sixième.* - CRDP du Languedoc-Roussillon, 1996.- Montpellier. - 69 p.- La formation à..., Bibliogr. p. 59-69.

L'évaluation nationale en sixième constitue un moyen de communication entre l'administration, les enseignants, les élèves et les parents et offre la perspective de la construction d'un projet pédagogique pertinent et d'un travail intercycle pour améliorer les performances des élèves.

L'évaluation dans les disciplines

Livre

Évaluation français sixième - CRDP Poitiers, 1992.- 255 p.- Réponses pédagogiques.

Au-delà du constat des difficultés révélées par l'évaluation nationale, ce livre réunit des propositions de réponse aux carences des élèves de 6^e, sous forme de 15 séances d'apprentissage à titre d'exemples d'évaluation formative.

Leudet, Marie-Françoise - *Pratique de la différenciation pédagogique en français* - CRDP Versailles, 1994.- 79 p.- Démarches pédagogiques : série.

Séquences de cours et outils d'évaluation éprouvés en classe pouvant être utilisés tels quels. Le but est de mettre l'objet d'apprentissage à la portée du plus grand nombre et de prendre en compte les stratégies personnelles.

Bosmean, Christiane / Couttenier, Annie / Saez, Marie-Thérèse - *L'élève apprenti et créateur : lire, écrire et communiquer en 6^e.* - CRDP Montpellier, 1993.- 127 p.

Cette brochure est une aide pour l'enseignement du français, qui montre en particulier comment garder la cohérence d'une démarche capable de motiver tous les élèves et de renforcer leur maîtrise du français. Fruit d'un travail d'équipe concerté et remis en question au fil des années, elle donne des exemples d'organisation et de mise en pratique du dialogue personnalisé, avec fiches de travail, documents-élève.

Les examens à la session 2002 * : un bon millésime

Source : académie de Bordeaux – bases de gestion des examens

Diplôme	Série	Académie 2002		France 2002
		Reçus	Taux réussite	Taux réussite
Brevet	Collège	23692	79,4	79,1
	Professionnelle	2567	77,2	69,9
	Technologique	1867	78,2	78,3
	Total	28126	79,1	78,6
CAP	Production	5379	72,4	nd
	Service	2447	75,2	nd
	Total	7826	73,3	nd
BEP	Production	3436	68,5	nd
	Service	5011	76,9	nd
	Total	8447	73,2	nd
BAC général	ES	3296	80,7	79,5
	L	2574	83,2	82,1
	S	5501	79,0	80,2
	Total	11371	80,4	80,3
Bac technologique	Industriel	1870	77,9	75,0
	Tertiaire	3746	78,6	77,9
	Total	5616	78,3	77,0
Bac professionnel	Production	1359	78,3	75,8
	Service	2092	81,0	77,7
	Total	3451	79,9	76,9
BTS	Production	810	77,0	nd
	Service	2979	60,8	nd
	Total	3789	64,3	nd

À la session de juin 2002, plus de 89 000 candidats se sont présentés aux examens organisés par l'académie de Bordeaux, qui a délivré près de 69 000 diplômes. Dans ce total on compte les collégiens présentant le brevet des collèges, les lycéens présentant un diplôme (CAP ou BEP, baccalauréat professionnel, général ou technologique, BTS); sont comptés aussi les apprentis et les candidats « libres » se présentant à ces diplômes à l'issue d'un autre parcours de formation : contrat de qualification, formation continue, formation à distance...

Ces résultats illustrent, pour les brevets et baccalauréats (à l'exception des séries S), des taux de réussite supérieurs à la moyenne nationale.

Pour en savoir plus :
<http://intra.ac-bordeaux.fr>

- Rubrique Documentation
- Infocentre

* Résultats provisoires : pour le baccalauréat général et technologique, ces résultats ne comprennent pas ceux de la session de septembre ; les bacheliers professionnels et les BTS ne comprennent que les candidats aquitains dont l'examen est piloté par l'académie ; les CAP et BEP ne comprennent pas encore les résultats de quelques diplômes qui font encore l'objet d'une enquête « manuelle ».